



Abus de confiance sur personne âgée

Par **SophieT**, le 20/11/2011 à 00:02

Bonjour,

Je ne suis pas sûre d'avoir classé ma demande au bon endroit.

Voilà, je suis très inquiète pour ma grand-mère. Elle a toute sa tête, je le précise, mais je pense que son copain abuse de ses sentiments pour lui soutirer de l'argent...

Elle l'a rencontré il y a 17 ans environs, à la mort de mon grand-père, ils ne vivent pas ensemble, mais se voit une fois par semaine environs. Même si je ne l'apprécie pas beaucoup, j'ai toujours été contente que ma grand-mère ai refait sa vie. Il la rend heureuse et pour moi c'est tout ce qui comptait.

Suite à une hospitalisation il y a trois ans, mes parents se sont aperçu que ma grand-mère était endettée, malgré une bonne retraite et l'héritage de mon grand-père: Elle avait payé plusieurs factures à son ami (il lui posait négligemment sur la table du salon en attendant qu'elle propose de lui payer) et même une voiture.

Mes parents ont maintenant accès au compte de ma grand-mère pour "surveiller" et l'ont aidé à rembourser ses dettes et à remettre des sous de côté. Mes parents ont appris il y a une semaine qu'il voulait emprunter 4000€ à ma grand-mère pour des travaux dans des appartements qu'il loue. Mes parents ont appelé cet homme pour en savoir plus et pour poser des conditions à cet emprunt (passage devant notaire et mise en place d'un échéancier). Malgré un discours plutôt limite, il a accepté les conditions.

Seulement, comme le notaire c'est cher et que mes parents ont mis du temps à obtenir un rendez-vous, il a écrit une lettre à ma grand-mère lui rappelant tout ce qu'il était pour elle avant de lui proposer de signer un accord écrit devant témoin (le témoin étant un ami à lui).

Enfin bref, le comportement est inquiétant, il fait tout pour éviter de déclarer cet emprunt aux impôts (mes parents ont abandonné l'idée du notaire) et monte ma grand-mère contre mes parents. Il sait exactement ce qu'elle touche tous les mois et combien elle a de côté. Ma grand-mère est folle de rage qu'on ne lui laisse pas faire ce qu'elle veut de son argent, et je la comprend, comme je l'ai dit elle a toute sa tête. Mais je pense sincèrement qu'il lui ment sur ses problèmes d'argent et j'ai peur qu'il continue à lui emprunter régulièrement.

Si elle n'a plus d'argent, comment fera-t-elle en cas d'imprévu? Elle a déjà été hospitalisée deux fois, bientôt il va falloir adapter son appartement à son état physique (ce qu'elle refuse pour l'instant)...

Par **Claralea**, le **20/11/2011** à **00:41**

Vous pouvez telecharger le formulaire Cerfa n° 2062

http://www.impots.gouv.fr/portal/dgi/public/popup?docOid=ficheformulaire_2107&typePage=ifi01
pour le pret si votre grand mère est d'accord bien sur, car elle fait ce qu'elle veut de son argent. Le risque si elle continue, c'est que ce sont vos parents qui vont devoir payer l'obligation alimentaire si un jour elle va en maison de retraite et qu'elle n'a pas de quoi payer car elle aura tout donné à cet homme...